

Procès verbal du conseil d'école du 06 octobre 2016

L'équipe de direction de l'établissement : M. Thierry Gazzoli, chef d'établissement et Carole Authier, Directrice.

L'équipe pédagogique : M. Eric Johannhardt, Mmes Louissette Lazanirina, Gislaine Nambinjanahary, Mirana Rakotoarihanta, Xaviérine Ralison, Rosette Ravonjarisoa et Christelle Yat Wah, Fy Andrianarivo, Julie Marson.

Excusées : Mmes Béatrice Ravelo, enseignante et Huguette Razafindratsima, gestionnaire

Les représentants des parents d'élèves : Mr Pascal Gros, Mmes Mickaëlla Kwan et Coralie Gérard.

Excusée : Mr. Anthony Rakotomalala, Mmes Lamia et Achelline Viala

La séance débute à 16h15.

1 –Compétences du conseil d'école

Constitué pour l'année scolaire, le conseil d'école, se réunit au moins une fois par trimestre. C'est un lieu d'échanges.

Sur proposition de la direction, le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école.

Il est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :

- les structures pédagogiques ;
- l'organisation du temps et du calendrier scolaire ;
- le projet d'établissement dans sa partie 1^{er} degré sur proposition du conseil des maîtres ;
- les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne participation à son environnement ;
- les conditions d'aménagement de la scolarisation des élèves à besoin éducatif particulier en prenant en compte les contraintes locales ;
- les projets et l'organisation des classes de découverte ;
- les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire ;
- les principes de choix des matériels et outils pédagogiques ;
- les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.

La directrice rappelle que le conseil d'école n'émet qu'un avis consultatif soumis à l'approbation du conseil d'établissement.

2- Le règlement intérieur de l'école

Une modification du Règlement intérieur 2016-2017:

Article 1 : les horaires

Selon les modalités de la mise en place des nouveaux rythmes, les horaires de l'école primaire ont été modifiés.

Lundi, mardi, jeudi: 8H/11H30 et 13H30/16H

Mercredi et vendredi : 8H/12H

L'ouverture des portes se fait à 7h45 et 13h20.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 12h et 4 vendredis dans l'année.

Les récréations ont aussi été modifiées pour être en adéquation avec le changement d'horaire.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

3- Organisation pédagogique

L'école aujourd'hui est une école à 6 classes en voici la répartition :

Niveaux	effectifs	enseignants
TPS/PS/MS	0 / 12 / 10	Mme Xaviérine Ralison Mme Louissette Lazanirina (ASEM)
MS/GS	10 / 15	Mmes Julie Marson Mme Rosette Ravonjarisoa (ASEM)
CP /CE2	16/11	M. Eric Johannhardt
CE1 /CE2	19/9	Mme Mirana Rakotoarihanta
CM1	25	Mme Gislaine Nambinjanahary
CM2	25	Mme Christelle Yat Wah

47 élèves en maternelle + 105 élèves en élémentaire = 152 élèves.
Moyenne globale = 25,33 élèves/classe

Trois élèves sont attendus en TPS cette année ce qui montera les effectifs à 155 soit 25,83 élèves par classe.
Cette répartition empêche l'arrivée de nouveaux élèves en cycle 2.

4- Echange de service

Mme Gislaine Nambinjanahary enseigne le malgache à raison de 2 séances par classe en CP, CE1, CE2, CM1.

Mme Authier assure la classe en CM1 lors de ces échanges, elle y enseigne la littérature et production d'écrits, les maths en mesure et l'anglais.

Mme Authier intervient aussi en anglais en CP, CE1 et CE2.

Enfin, les CE2 se retrouvent dans le domaine du Questionner le monde, 2H30 par semaine avec Mme Authier.

En maternelle, l'enseignement du malgache est assuré par les maîtresses aidées de Mme Béatrice Ravelo, l'après-midi.

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) ont démarré le 19/09/2016, elles représentent une prise en charge de 30 enfants 2x30 min par semaine, il y aura 4 vendredis dans l'année.

Les prises en charge sont diverses, soutien à la lecture, mise en situation d'oralisation française, aide en numération.....

L'aide aux devoirs : 15 internes et 7 CM soit 22 enfants.

5- Piscine.

Les séances sont maintenues comme l'année dernière.

Les maternelles iront en novembre et décembre. Les modalités d'organisation restent encore à définir.

Les CP et cours élémentaire auront des séances en janvier et février.

La mobilisation des parents est essentielle à l'organisation de cette activité.

6- Nouveaux programmes

Ils sont aujourd'hui appliqués dans toutes les classes.

L'école est organisée maintenant autour de 3 cycles de 3 ans:

Le cycle 1: La maternelle: PS, MS et GS.

Le cycle 2: CP-CE1-CE2

Le cycle 3: CM1-CM2-6^{ème}

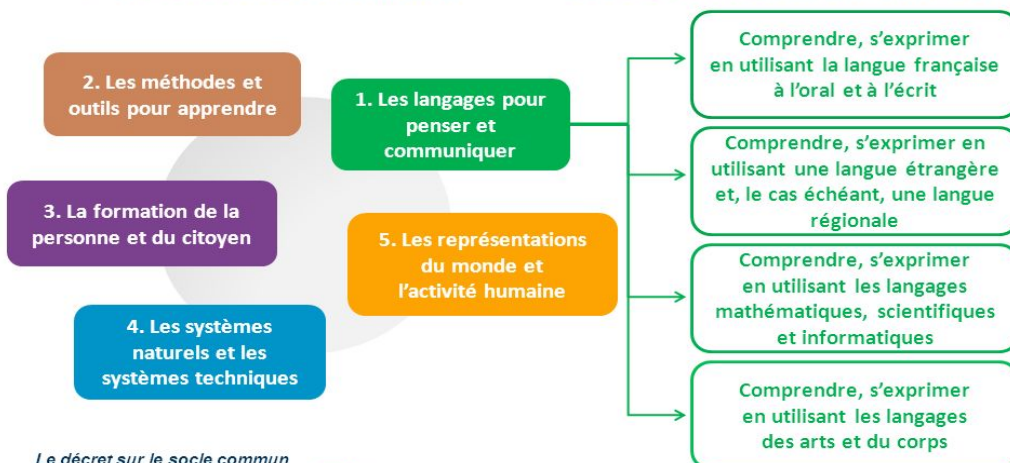
Le cycle 4 : 5^{ème}-4^{ème} - 3^{ème}

Les enfants sont évalués selon 5 domaines:

Le nouveau socle commun

➤ 5 domaines de formation

➤ Des objectifs dans chacun d'eux



Le décret sur le socle commun



COLLÈGE

PRÉPARATION DE LA RÉFORME DU COLLÈGE > Sous-titre

4

Le nouveau livret scolaire sera lisible dans Pronotes dès décembre en cycle 3, il sera défini selon les 5 domaines de compétences précitées.

Seules les classes de maternelles gardent le carnet de suivi.

7- les priorités pédagogiques

Organiser la mise en place du parcours artistique, et du parcours citoyen en lien avec le collège.

Réfléchir sur l'usage des outils numériques par les élèves, un gros investissement vient d'être fait par l'établissement: généraliser l'utilisation de Pronotes (cycle 3 puis....)

Participer à des actions renforçant les apprentissages et la validation des compétences du socle : APP, actions de zone, évènements...

L'écriture des nouveaux projets d'école et d'établissement.

8- Les sorties scolaires

Les maternelles:

3 sorties en prévision: la boulangerie, découvrir le quartier et le potier.

Les CP/CE: sortie de proximité: découverte du quartier, comparaison des paysages de la ville et de la campagne, planter des arbres et les faire germer. Une maman propose de demander à la municipalité la possibilité de participer au reboisement de la ville, de se lier au projet des actuels 3èmes pour reboiser là où ils l'ont fait en 5^{ème}. Projet de recherche artistique sur Fianarantsoa.

CM1: Découverte de la ville et la fonction des quartiers (banque, administratif...), de l'usine du relais (paysage industriel), visite à la JIRAMA (station d'épuration).

Les CM2: carnets de voyage, découverte de la ville de Fianarantsoa au travers de ses moyens de transports et de ses constructions hétéroclites (architecture diversifiée), mise en valeur de la vieille ville et de la gare.

9- Activités hors temps scolaires

Activités	Niveaux	Nombre élèves	Horaires et jours
Atelier créatif	Tous niveaux	19	14h/15h30 mercredi
Basket	CM	21	mardi 16h/17h
Boxe	CP au CM2	11	16-17 lundi
Broderie	CM	2 (+ 4 collège)	14.30-16 mercredi
Danse	CP-CE et CM	15 et 7	16-17 mardi et jeudi
Karaté	CP au CM2	9	16h/17h jeudi
Guitare	CM	3(+collège)	14h/15h30 mercredi
Théâtre	CE2-CM	13 et 6	12.45-13.45 mardi et 16-17 jeudi
Ping-pong	CE2-CM	9	15h30-17h mercredi
Volley	CE2-CM	8	16-17 jeudi

Quelques activités ont été supprimées faute de participants : slam, marionnette et broderie.

10- Evaluations nationales

Evaluation nationale: Classe de 20 élèves

Réussite classe: 53,8% en maths, 59,4% en français

6 élèves sont à plus de 75% de réussite

Mais 5 élèves sont en grandes difficultés: moins de 30% de réussite

Ces élèves sont nouveaux arrivants dans l'établissement et peu francophone.

Ces évaluations ont pour but de remédier aux difficultés.

11- Préparation rentrée 2017

Variation effectifs de rentrée

Beaucoup d'inscriptions en début d'année, cela donne des effectifs très chargés.

Afin d'anticiper les effectifs, il faudrait mener une enquête dès à présent auprès des familles pour connaître les futurs PS mais aussi dans les écoles de Fiana les CM prévus. Ces CM sont une dizaine tous les ans et environ une dizaine de Ps à prévoir aussi.

Classes	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
effectifs	0	0	12	20	15	16	19	20	25

La directrice souhaite reformer une structure à 7 classes, son mi-temps d'enseignement serait alors compléter par un contrat local, à voir en comité de gestion.

12- Questions diverses

Au vue de la situation actuelle de Fiana, les parents demandent s'il n'est pas envisageable d'équiper l'établissement d'un groupe électrogène.

Mr Gazzoli explique que ce problème fait déjà l'objet d'une étude, il est nécessaire de savoir si le collège en supportera le coût.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45.

Carole Authier ,

Christelle Yat Wah,

Présidente de séance

Secrétaire de séance